



L'Europe investit pour soutenir la politique de préservation de la biodiversité dans la commune de **SAINT-DIE-DES-VOSGES**



Chouette de Tengmalm

Cette aide d'un montant global de 34 674 € permet de préserver 6,23 ha de vieilles forêts dans le secteur n°11 de la ZPS « Massif Vosgien » : Rambervillers-Champ. La commune s'engage ainsi pour 30 ans à conserver ces biotopes remarquables, favorables à plusieurs espèces d'oiseaux par la mise en place de cet îlot de sénescence.

Une opération réalisée dans le cadre du réseau européen Natura 2000 pour la préservation de la biodiversité.

Les peuplements âgés, riches en gros bois présentent un intérêt écologique de premier ordre pour la conservation d'un certain nombre d'espèces animales et végétales remarquables ou rares.

En 2020, la commune de Saint-Dié-des-Vosges a bénéficié de fonds européens agricoles et de crédits de l'État dans le cadre d'un contrat d'îlot Natura 2000.

Le montage de ce contrat a été effectué par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges en 2020, animateur Natura 2000 de la Zone de Protection Spéciale « Massif Vosgien », en lien étroit avec l'Office National des Forêts, le GTV, la commune de Saint-Dié-des-Vosges et la Direction Départementale des Territoires (88).



Le Pic noir nourrissant ses jeunes

Le maintien des vieux arbres est favorable au Pic noir, qui creuse souvent ses loges dans de gros hêtres. Une multitude d'autres espèces cavicoles en profiteront ensuite, après leur abandon, pour y loger comme par exemple, les petites chouettes de montagne.



Fonds européen agricole pour le développement rural